

ASSEMBLÉE NATIONALE14 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 855

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 17 QUINQUIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer cet article 17 *quinquies* dans sa rédaction issue du Sénat.

Il vise à ouvrir le dispositif du mécénat à l'accompagnement sportif et socioprofessionnel de sportifs de haut niveau.